

LOI DU 4.  
JANVIER 1792.



quinze sols.



L'AN QUATRIÈME  
DE LA LIBERTÉ.

Domaines nationaux.  
Assignat  
de quinze sols,  
payable au porteur.

GÉRARD

FAITE

Bastin



Série

273.

LA LOI PUNIT DE MORT  
LE CONTREFACTEUR.

LA NATION RÉCOMPENSE  
LE DÉNONCIATEUR.

*Task:*  
*Analyse (i.e. describe and explain) the different elements (text and images) on the banknote.*

*A sample banknote of the new French paper money introduced during the Revolution*